

ASSOCIATION DIAR ELAMEL

RAPPORT DE COMMISSARIAT AUX COMPTES Exercice clos le 31 décembre 2023 Rapport de commissariat aux comptes- Exercice Clos au 31 Décembre 2023

SOMMAIRE

- Rapport général
- Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2023

PARTENAIRE DE VOTRE DEVELOPPEMENT

Mesdames et Messieurs les membres de l'association DIAR EL AMEL

RAPPORT GENERAL DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Mesdames et Messieurs les membres ;

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée

générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'association DIAR EL AMEL, qui

comprennent le bilan au 31 décembre 2023 faisant ressortir un total de 593 671 DT, ainsi que l'état de

résultat faisant apparaître un excédent de 311 437 DT, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à

cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la

situation financière de l'association DIAR EL AMEL au 31 décembre 2023, ainsi que de la

performance financière et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au

Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion de l'exercice 2023 incombe au bureau exécutif. Notre opinion

sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme

d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la

société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence

significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours

de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie

significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la

concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du

bureau exécutif sur la gestion de l'exercice.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le bureau exécutif est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au bureau exécutif qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'assemblée des associés a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au bureau exécutif de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit, en outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne :
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.

• Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du

principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus,

quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations

susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer

l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au

sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion

modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre

rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son

exploitation.

• Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris

les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les

opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus

des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle

interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Tunis, le 23 mai 2024

Mohamed Khaireddine HAMZA

Expert-comptable

4

Etats financiers - Exercice Clos au 31 Décembre 2023

ETATS FINANCIERS Exercice clos le 31 décembre 2023

ASSOCIATION DIAR EL AMEL

Etats financiers - Exercice Clos au 31 Décembre 2023

ASSOCIATION DIAR EL AMEL

Etats financiers - Exercice Clos au 31 Décembre 2023

ASSOCIATION DIAR EL AMEL

Etats financiers - Exercice Clos au 31 Décembre 2023

Etats financiers - Exercice Clos au 31 Décembre 2023

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

- Les états financiers de l'association DIAR EL AMEL sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes NCT 45 « norme comptable relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans buts lucratifs ».
- Les états financiers sont établis en dinars tunisiens et couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2022.
- Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.
- L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont présentés selon le modèle de référence prévu par la norme comptable générale.

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

■ Immobilisations financières

Cette rubrique se compose essentiellement des cautions au titre de la location.

2. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS

BILAN - ACTIF

NOTE 1: LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2023	2022
Attijari bank	453 992	206 103
Biat	119 205	56 535
Caisse	1094	190
Total	574 291	262 828

NOTE 2: AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2023	2022
Compte d'attente	1 480	1 500
Fournisseurs	0	0
Personnel - rémunérations dues	407	407
Prêt aux personnels	0	800
Provision prêt		-800
R/S 3%	4	4
Total	1 891	1 911

NOTE 3: IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

Rubriques	Valeurs brutes au 31/12/2023	Valeurs brutes au 31/12/2022
Matériel de transport	70 439	67 650
Installation et aménagement divers	8 492	5 291
Equipement de bureau	3 788	3 788
Matériel informatique	590	590
Matériel de bureau & informatique	92	92
Autres immobilisations	1 388	
Moins amortissement	-76 253	-73 039
Total Brute	8 536	4 371

BILAN – CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

NOTE 4: AUTRES PASSIFS COURANTS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2023	2022
CNSS	16 423	15 475
Charge à payer	7 011	5 511
Recette des finances	7 187	4 129
Total	30 621	25 115

NOTE 5: CAPITAUX PROPRES

Le tableau de variation des capitaux propres au 31 décembre 2022 se détaille comme suit :

Rubriques	2023	2022
Compte de dotation	43 771	43 771
Apport affectés à des immobilisations	2 789	2 856
Modification comptable	-37 147	-37 147
Execdent ou déficite reportés	241 490	199 046
Execdent ou déficite de l'exercice	311 437	42 444
Total	562 341	250 971

ETAT DE RESULTAT

NOTE 6: PRODUITS

Le solde de ce poste correspond aux dons reçus par l'association

Rubriques	2023	2022
Subventions de fonctionnement	70 000	55 000
Apports non monétaires	52 420	70 183
Autres apports	581 003	300 178
Quotes-parts des apports affectés à des immobilisations	2 856	13 530
Autres gains	0	3 733
Total	706 279	442 624

NOTE 7: ACHAT D'APPROVISIONNEMENT CONSOMMES

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2023	202	2
Achat non stockes		76 404	77 034
Electricité		11 534	8 809
Carburant		5 951	5 940
Sonede		4 887	3 214
Produit d'entretien		624	2 187
Fournitures administratives		625	397
Autre		1 992	6 375
Total		102 017	103 956

NOTE 8 : CHARGE DE PERSONNELS

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2023	2022
Salaires appointements	202 364	199 319
Charge patronale CNSS	32 753	31 408
Indemnité de stage	500	484
Provision congés payes		-2 672
Accident de travail	772	758
Total	236 389	229 297

NOTE 9: AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Rubriques	2023	20)22
Charges locatives et copropriété		26 802	25 632
Honoraires		1 012	6 383
Agios bancaire		4 467	2 481
Frais de télécommunication		2 489	2 135
Foprolos		1 970	1 993
Primes d'assurance		1 104	0
Entretien locaux		5 821	5 745
Publicité, publications, relations			2 858
Autres		9 557	5 527
Total		53 222	52 753